

75^{ans}

CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

RAPPORT ANNUEL
2012-2013

CRÉER L'AVENIR
ENSEMBLE



MISSION, VISION, VALEURS

TABLE DES MATIÈRES

À nos membres	P. 2
En bref	P. 3
La force d'un réseau	P. 4
Les communications	P. 5
Programme Privilège	P. 6
Les activités	P. 7-8
Les projets spéciaux	P. 9 à 12
Les secteurs d'intervention	P. 13 à 18
Le Gala de l'Entreprise	P. 19-20
L'équipe de la CCVD	P. 21-22

Crédits photos :
Paul Brindamour
Geneviève Lagrois
Marie-Claude Robert

MISSION

La Chambre de commerce a pour mission de promouvoir le développement économique et d'agir comme un partenaire mobilisateur. Pour ses membres et la communauté d'affaires, la Chambre de commerce est un réseau de communication et un lieu d'échanges en matière de croissance et de réussites économiques.

VISION

La Chambre de commerce veut être le reflet de ses membres et de ses administrateurs en les représentant dans la diversité économique de son territoire.

Celle-ci vise à être un lieu d'action et de concertation incontournable pour les gens d'affaires et souhaite offrir des services adaptés aux besoins de ses membres.

Son leadership permet d'agir comme un catalyseur de la croissance socioéconomique de son territoire.

VALEURS

INTÉGRITÉ *La Chambre de commerce se fait un devoir d'offrir à tous ses membres un service professionnel et équitable.*

COOPÉRATION *En regroupant un réseau d'entrepreneurs alliés et en multipliant les occasions de réseautage, la Chambre de commerce valorise le dialogue, l'échange et la concertation au sein de la communauté d'affaires.*

LIBERTÉ *La Chambre de commerce encourage et défend la liberté entrepreneuriale permettant aux entrepreneurs d'atteindre leurs objectifs, de réaliser leurs rêves et de faire prospérer l'économie.*

ENGAGEMENT *De par sa présence engagée et proactive au sein de la communauté, la Chambre de commerce contribue à l'essor économique et social de son territoire.*

CRÉER L'AVENIR ENSEMBLE



C'est avec une toute nouvelle image corporative et l'inauguration officielle de ses nouveaux locaux que la Chambre de commerce a débuté l'année 2012-2013 en force!

Il va sans dire que l'année 2012-2013 fut marquée par de grands défis et surtout de belles réussites! Comme vous le découvrirez dans ce rapport annuel, la Chambre de commerce



a été partie prenante de plusieurs projets innovateurs et structurants. Prêt à entreprendre, le programme d'intégration autochtone en entreprise, le Prix Affaires & Arts, voilà quelques exemples de nouveautés qui ont permis à la CCVD de bien remplir sa mission de partenaire mobilisateur.

De plus, la Chambre de commerce a travaillé avec ardeur sur divers dossiers, que ce soit pour bonifier le Programme Privilège, assurer une présence active au sein de la communauté socioéconomique ou défendre les intérêts de ses membres. Je tiens d'ailleurs à remercier les administrateurs pour la proactivité de nos comités sectoriels et tout particulièrement à souligner la création du comité Jeunesse. Depuis décembre 2012, ce comité formé d'une dizaine de jeunes entrepreneurs et professionnels veille à faciliter l'intégration des 18-35 ans au sein de la communauté d'affaires.

En terminant, je tiens à remercier Émilie, Sylvie, Fani-Ève, Sophie, Catherine, Céline et Josée pour leur dévouement au travail. Merci à tous nos membres pour leur soutien continu et leur participation active !

Inspiré par le dynamisme de nos membres, le conseil d'administration et la permanence ont travaillé avec rigueur, tout au long de l'année, afin de s'assurer d'offrir à la communauté d'affaires une panoplie d'activités. En plus d'être un lieu d'apprentissage et de découvertes sur divers sujets d'actualités, les activités de la Chambre de commerce sont un lieu de partage, d'échange et de concertation pour nos membres. C'est donc un plaisir pour nous de vous offrir ces occasions d'enrichissement et de réseautage.

Je tiens également à souligner que la CCVD a reçu une belle reconnaissance alors qu'elle a été accréditée avec distinction par le Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada. C'est un grand honneur pour nous, honneur que nous partageons avec l'ensemble de nos membres.

Tournés vers l'avenir, nous entamons avec enthousiasme la prochaine année qui vous réserve plusieurs belles surprises. Restez à l'affût afin que nous puissions continuer à *Créer l'avenir ensemble!* Je conclus en remerciant mes collègues du conseil d'administration pour leur travail soutenu tout au long de ce mandat.

À tous nos membres, merci de votre confiance et de votre fidélité !

MARCEL H. JOLICOEUR
PRÉSIDENT

HÉLÈNE PARADIS
DIRECTRICE GÉNÉRALE



EN BREF...

En 2012-2013, la Chambre de commerce a animé le débat et pris position sur de nombreux dossiers d'actualité, informé ses membres et la communauté d'affaires, fourni des occasions de réseauter, d'apprendre et d'échanger et offert une tribune aux succès et à la prospérité de nos entrepreneurs.

1 116 DÉLÉGUÉS

39 NOUVEAUX MEMBRES

55 NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

19 ACTIVITÉS

5 CONFÉRENCES DE PRESSE

4 RENDEZ-VOUS POLITIQUES

18 COMMUNIQUÉS

22 INFOLETTRES

5 NOUVEAUX
AVANTAGES
AUX MEMBRES

436 PARTICIPANTS
AU GALA DE
L'ENTREPRISE

LA FORCE D'UN RÉSEAU

La plus grande force de la Chambre de commerce de Val-d'Or est sans contredit la **DIVERSITÉ ET LA REPRÉSENTATIVITÉ** de ses membres.

Considéré comme l'un des **PLUS GRANDS RÉSEAUX DE GENS D'AFFAIRES** de l'Abitibi-Témiscamingue, elle se veut un **LIEU D'ACTION ET DE CONCERTATION PRIVILÉGIÉ** pour la communauté d'affaires.

Cet organisme à but non lucratif est composé d'entreprises **ŒUVRANT DANS TOUS LES SECTEURS D'ACTIVITÉS** présents sur son territoire.

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Services	37 %
Commerce de détail et commerce en gros	22 %
Construction, fabrication et transport	19 %
Ressources naturelles	12 %
Administration et services publics	6 %
Culture, loisirs et information	4 %



CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

LES COMMUNICATIONS



La Chambre de commerce de Val-d'Or est au cœur des idées qui s'orchestrent au sein de la communauté d'affaires, la communication est donc d'une importance capitale au sein de l'organisation. La CCVD doit s'assurer de faire circuler constamment de l'information à ses membres, mais aussi d'animer le débat public et contribuer aux grands développements socioéconomiques de son territoire.

COMMUNIQUER AVEC LES MEMBRES

La force d'un réseau comme la Chambre de commerce réside dans le partage d'information entre l'organisme et ses membres. Divers outils sont donc utilisés pour rejoindre la communauté d'affaires, notamment l'infolettre. Alors qu'auparavant les bulletins d'information étaient envoyés en pièce jointe aux membres, depuis mars 2013, la CCVD fait l'envoi bimensuel d'infolettres qui apparaissent directement dans le courriel. Plus convivial pour nos membres, celles-ci contiennent les dernières nouvelles économiques, les activités à venir à la Chambre de commerce, les avantages du Programme Privilège, les nouveaux membres de même que les coups d'éclat de nos membres.

Complètement revu en juin 2012, le nouveau site Web de la Chambre de commerce permet aux membres de se tenir informer à travers son contenu exclusif, notamment un calendrier des activités avec inscription en ligne, un babillard des activités socioéconomiques se déroulant sur le territoire et une section réservée à toute information utile aux entrepreneurs. Mentionnons également que les réseaux sociaux de la Chambre de commerce vous permettent de demeurer à l'affût des nouvelles du milieu économique, de vous tenir au courant des événements de notre communauté et de visionner des photos et vidéos de nos activités.

COMMUNIQUER AVEC LA COMMUNAUTÉ

La Chambre de commerce, en tant qu'organisme qui encourage et défend la liberté entrepreneuriale, se doit d'être présente sur la scène médiatique et de réagir aux enjeux économiques de notre territoire. Ainsi, à travers ses prises de position sur divers dossiers d'actualité, la Chambre de commerce participe aux décisions politiques et administratives qui touchent nos membres. De plus, par sa présence engagée et proactive au sein de plusieurs comités, la Chambre de commerce contribue à l'essor économique et social de notre communauté.

SUIVEZ-NOUS!



PROGRAMME PRIVILÈGE

SAVIEZ-VOUS QU'EN TANT QUE MEMBRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE, VOUS POUVIEZ

BÉNÉFICIER D'UNE PANOPLIE D'AVANTAGES COMMERCIAUX EXCLUSIFS?

RABAIS EN ASSURANCE COLLECTIVE



RABAIS MOBILITÉ, INTERURBAINS, INTERNET HAUTE VITESSE, ET PLUS ENCORE



RABAIS SUR LES SERVICES DE LIVRAISON



RABAIS EN HÉBERGEMENT WEB



RABAIS SUR L'HÉBERGEMENT



RABAIS EN SANTÉ ET MISE EN FORME



RABAIS SUR LES SERVICES D'OPTOMÉTRIE



RABAIS SUR L'ESSENCE



RABAIS POUR DES SOLUTIONS DE PAIEMENT ET SERVICES BANCAIRES



RABAIS JOURNAUX ET MAGAZINES



- Profitez d'occasions multiples de réseautage privilégié
- Obtenez jusqu'à 25 % et plus de réduction sur le tarif des activités de la Chambre
- Obtenez votre billet pour le Gala de l'Entreprise à un coût avantageux
- Participez au Gala de l'Entreprise et courrez la chance d'être reconnu par vos pairs comme un symbole d'excellence en entrepreneuriat
- Faites partie du Répertoire des membres
- Tenez-vous informé sur l'actualité socio-économique
- Protégez vos intérêts et collaborez à l'essor socioéconomique du territoire
- Soyez représenté auprès de la Fédération des chambres de commerce du Québec

Pour plus d'information, visitez le WWW.CCVD.QC.CA OU contactez-nous au

RAPPORT ANNUEL 2012-2013

LES ACTIVITÉS 2012-2013

Au cours de l'année 2012-2013, la Chambre de commerce a organisé près de **20 ACTIVITÉS** pour ses membres.

C'est pas moins de **1 558 PERSONNES** qui ont assisté à l'une ou l'autre de ces activités.

5 activités ont accueilli plus de **100 PERSONNES**.

3 activités ont accueilli plus de **150 PERSONNES**.

Au cours de l'année, plusieurs **RENCONTRES À HUIS CLOS EN COMPAGNIE DE DIVERS MINISTRES ET HAUTS DIRIGEANTS** ont permis de cibler des pistes d'action afin de veiller au bon développement socioéconomique de notre territoire.



28 mai 2012 - **Comment se mettre en marché soi-même**, avec Luc Dupont, spécialiste en communication



15 juin 2012 - **Bâtir une économie verte et prospère**, avec Thomas Mulcair, chef du Nouveau parti démocratique



27 août 2012 - **Débat politique avec les candidats à l'élection provinciale**



12 septembre 2012 : **5 à 7 de la rentrée - Inauguration des nouveaux locaux de la Chambre de commerce**



18 septembre 2012 - **L'apport socioéconomique de Loto-Québec**, avec Richard Morency, porte-parole de Loto-Québec



6 novembre 2012 - **Où s'en va Val-d'Or** avec Jean-Yves Poitras, commissaire industriel de la Corporation de développement industriel de la région de Val-d'Or



LES ACTIVITÉS 2012-2013

13 novembre 2012 - **Le marchandisage, l'art de la vente** avec Agnès Robin, designer de présentation, en collaboration avec Corporation Rues Principales et le Centre local d'emploi de Val-d'Or

11 décembre 2012 - **Canadian Malartic : Défis, innovations, succès** avec Denis Cimon, directeur général de la Mine Canadian Malartic

21 janvier 2013 - **En route vers l'avenir** avec Élisabeth Larouche, députée d'Abitibi-Est et ministre déléguée aux Affaires autochtones et Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles

23 janvier 2013 - **Opportunités d'affaires avec la communauté crie de Chisasibi** avec Davey Bobbish, chef et Daisy Lameboy, vice-chef, organisé en collaboration avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation-Crie Abitibi-Témiscamingue

31 janvier 2013 - **Va te faire voir** avec Sylvain Boudreau, conférencier renommé

6 février 2013 - **Fortress, les défis et les projets de son usine à Lebel-sur-Quévillon** avec Marco Veilleux, vice-président Développement des affaires et Projets stratégiques chez Fortress Cellulose Globale

13 février 2013 - **Maximiser votre capital humain!** Avec Anne-Marie Hubert, Associée directrice, Services consultatifs chez Ernst & Young r.l./ S.E.N.C.R.L.

20 février 2013 - **La filière minérale québécoise selon l'Association minière du Québec** avec Josée Méthot, présidente-directrice générale

7 mars 2013 - **Les Territoires du Nord-Ouest, terres d'infinies possibilités** avec Tom Hoefler, directeur général de la Chambre des Mines des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut et Darrel Beaulieu, PDG de Denendeh Investments Incorporated, organisé en collaboration avec 48^e Nord international

2 avril 2013 - **Le nouveau régime forestier, quel impact pour l'industrie forestière?** avec André Tremblay, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec

25 avril 2013 - **Québec Lithium s'engage pour l'environnement et l'économie locale** avec Yves Desrosiers, directeur général de la Mine Québec Lithium, organisé dans le cadre de la Semaine minière du Québec à Val-d'Or



PROGRAMME D'INTÉGRATION AUTOCHTONE

Depuis le printemps 2013, la Chambre de commerce coordonne un projet pilote soutenu par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, Emploi-Québec, le Secrétariat aux affaires autochtones et la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce projet, qui vise l'intégration d'une dizaine d'algonquins en entreprise, fait le pont entre les compétences des Premiers Peuples et les besoins de main-d'œuvre de nos entreprises.

À travers ce jumelage, une entreprise aura l'opportunité de combler des postes alors que le participant au programme pourra mettre à profit son savoir-faire, développer de nouvelles habiletés et élargir son réseau de contacts. La formule d'accompagnement s'étend sur une période de 26 semaines d'apprentissage rémunéré à 35 heures par semaine. Un suivi d'intégration en emploi du participant sera assuré par la Chambre de commerce en collaboration avec la Commission de développement des ressources humaines des Premières nations du Québec. De plus, les entrepreneurs qui accueillent un candidat peuvent bénéficier d'une session de sensibilisation à la culture autochtone offerte par l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Puisque les jumelages sont faits en fonction du profil et des intérêts du participants, l'entreprise doit s'engager à évaluer la possibilité d'offrir au stagiaire un emploi permanent à temps plein une fois le programme complété.

« Ce projet, basé sur le partage et la communication, est innovateur et porteur d'espoir pour l'ensemble de la communauté. C'est une grande fierté pour nous de prendre part à cette aventure! » MARCEL H. JOLICOEUR, PRÉSIDENT DE LA CCVD



Les partenaires du programme : Mme Janet Market coordonnatrice des dossiers autochtones à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, Mme Rachel Huot, directrice régionale d'Emploi-Québec Abitibi-Témiscamingue, M. Ulrick Chérubin président de la Conférence régionale des élus de l'Abitibi-Témiscamingue, Mme Élisabeth Larouche, députée d'Abitibi-Est et ministre déléguée aux Affaires autochtones, M. Marcel H. Jolicoeur, président de la Chambre de commerce et président du Conseil régional des partenaires du marché du travail de l'Abitibi-Témiscamingue, M. Ralph Cleary directeur général de la Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec et Mme Hélène Paradis directrice générale de la Chambre de commerce

PRIX AFFAIRES & ARTS

La Chambre de commerce et la Ville de Val-d'Or, en collaboration avec le ministère de la Culture et des Communications, ont lancé, à l'automne 2012, la toute première édition du Prix Affaires & Arts, un événement qui lie le monde des affaires à celui de la culture.

Le Prix Affaires & Arts vise à reconnaître les efforts d'un entrepreneur qui appuie le milieu culturel et ses artisans, que ce soit à travers la commandite, l'achat ou la diffusion d'œuvres, le prêt de matériel, l'échange de services ou toutes autres initiatives favorisant le développement culturel.

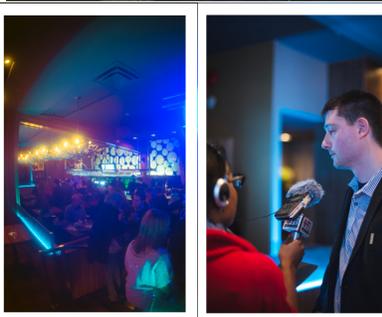
Membres du comité Jury : Marlène Côté, André Gilbert, Josée Lacoste, et Yan Lapointe

LAURÉAT : MINES AURIZON

COUP DE CŒUR : LA SANDWICHERIE

L'entreprise lauréate de la première édition du Prix Affaires & Arts a été dévoilée dans le cadre d'un 5 à 7, le 16 janvier 2013. Il s'agit de Mines Aurizon, une entreprise qui contribue depuis plusieurs années au développement du milieu culturel, autant à travers un apport financier considérable qu'à travers un engagement profond envers nos artisans valdoriens. Faisant preuve d'une ouverture d'esprit exemplaire, cette entreprise a soutenu, dès le départ, des projets innovateurs et audacieux tels que Lire au Parc, le Festival de la relève indépendante musicale de l'Abitibi-Témiscamingue et le Festival classique de l'Abitibi-Témiscamingue.

Une mention Coup de cœur a également été décernée à la Sandwicherie de Val-d'Or, pour sa passion envers notre milieu culturel et ses artisans. Ces jeunes entrepreneurs offrent aux arts une place immense dans leur restaurant, que ce soit en exposant des toiles d'artistes locaux sur les murs, en diffusant de la musique d'artistes émergents ou en distribuant les programmes de divers événements culturels. La Sandwicherie offre aussi gracieusement de la nourriture à plusieurs festivals.



Le milieu des affaires et des arts sont deux mondes rattachés par un même désir de dynamiser notre communauté et faire de notre territoire un endroit où il fait bon vivre.



AFFAIRES & ARTS

LA CCVD ACCRÉDITÉE AVEC DISTINCTION



La Chambre de commerce a reçu, au cours de l'automne 2012, son accréditation du Conseil d'accréditation des chambres de commerce du Canada et ce, avec distinction. Sur les 147 chambres de commerce du Québec, 22 sont accrédités et seulement 14 avec distinction.

Pour obtenir son accréditation, une chambre de commerce doit satisfaire à de nombreuses exigences en matière de défense des intérêts de ses membres, de services offerts et de structure organisationnelle et administrative. L'accréditation avec distinction est décernée à une chambre qui a répondu également à deux exigences supplémentaires, soit des règles de gouvernance et un plan d'action stratégique couvrant plusieurs années.



« Préparer les dossiers relatifs à l'accréditation demande beaucoup de travail, mais apprendre que la Chambre de commerce est accréditée avec distinction est extrêmement gratifiant. Nos membres peuvent être fiers, car c'est pour eux que nous travaillons et c'est grâce à leur participation active et à leur dynamisme que nous pouvons aujourd'hui dire que nous rencontrons les plus hautes normes de qualité! »

HÉLÈNE PARADIS, DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA CCVD



La Chambre de commerce est un membre actif de la Fédération des chambres de commerce du Québec. Au cours de la dernière année, la CCVD a participé avec dynamisme au Congrès de la FCCQ en plus d'avoir appuyé à diverses occasions la fédération dans ses projets et prises de position.



« Pour promouvoir la liberté d'entreprendre et contribuer à la richesse collective de tout le Québec, il est important de pouvoir compter sur des chambres de commerce présentes et actives. À ce titre, l'action de la Chambre de commerce de Val-d'Or est exemplaire. »

FRANÇOISE BERTRAND, PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA FCCQ

INAUGURATION DES NOUVEAUX BUREAUX



La Chambre de commerce a procédé, le 13 septembre 2012, à l'inauguration de ses nouveaux bureaux, dans le cadre d'un 5 à 7 de réseautage qui a accueilli plus de 110 membres. Située au 921 3^e Avenue, suite 200, la Chambre de commerce offre un espace de travail convivial pour la permanence, en plus de permettre de recevoir les membres, le conseil d'administration ou divers comités socioéconomiques dans un cadre professionnel. Sans aucun doute, les nouveaux bureaux de la Chambre de commerce reflètent le dynamisme qui règne sur le territoire!



La Chambre de commerce chapeaute, depuis mai 2012, le programme *Prêt à entreprendre* pour l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec. Cette initiative permet d'identifier et de soutenir de nouveaux entrepreneurs prometteurs et ce, aux quatre coins du Québec.

En collaboration avec le Ministère des Finances et de l'Économie, la Caisse de dépôt et placement du Québec, le

Mouvement Desjardins et Capital régional et coopératif Desjardins, la Fédération des chambres de commerce du Québec, la Fondation de l'entrepreneurship et Quebecor, *Prêt à entreprendre* est un programme d'accompagnement aux nouveaux entrepreneurs qui comprend l'octroi de prêts sans intérêt ni garantie, jumelé à du mentorat et à l'appui d'experts. Le budget de 7 M \$ du programme prévoit une enveloppe minimal de 100 000 \$ par région, par année.

Parmi les 22 entrepreneurs ayant manifesté un intérêt au programme, cinq personnes provenant de Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Chibougamau ont soumis officiellement leur demande. Le comité régional, qui a pour mandat d'approuver ou refuser les candidatures, a accepté quatre de ces demandes pour une contribution totalisant 80 000 \$. À noter que les sommes non utilisées seront reconduites dans la prochaine année financière.

Pour en savoir plus sur le programme et les conditions d'admissibilité, visitez le www.pretaentreprendre.com

PRÊT À ENTREPRENDRE Un programme spécialement conçu pour les nouveaux entrepreneurs

www.pretaentreprendre.com >

SECTEURS D'INTERVENTION

MINES – Administrateur responsable *Éric Tremblay*



Alors que l'industrie minière est au cœur de notre activité économique, la Chambre de commerce est intervenue dans divers dossiers au cours de l'année 2012-2013, que ce soit pour défendre les intérêts de ses membres ou promouvoir un développement minier responsable et prospère.

D'une part, la Chambre de commerce a été l'instigatrice de plusieurs activités d'information et de réseautage en compagnie d'acteurs clés de l'industrie minière. Ainsi, comme la tradition le veut, la Chambre de commerce a participé à la Semaine minière du Québec à Val-d'Or en accueillant en dîner-conférence, le 25 avril dernier, M. Yves Desrosiers, directeur général de la mine Québec Lithium. La Chambre de commerce a de plus été l'hôte d'un dîner-conférence en compagnie de la Corporation minière Osisko qui est venue, le 11 décembre 2012, faire un état de la situation tout en présentant les défis et innovations auxquels la mine doit faire face au quotidien. La CCVD a aussi reçu l'Association minière du Québec qui est venue, le 20 février 2013, discuter du rôle de cet organisme en plus de rappeler l'importance de l'Abitibi-Témiscamingue au sein de la filière minérale québécoise. D'ailleurs, Mme Méthot a choisi la Chambre de commerce de Val-d'Or pour livrer son tout premier discours en tant que présidente-directrice générale de l'AMQ. Finalement, la Chambre de commerce a reçu en conférence, le 21 janvier 2013, Mme Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles, qui est venue partager les orientations et les défis du gouvernement en ce qui a trait à la gestion des richesses naturelles.

D'autre part, la Chambre de commerce s'est positionnée sur plusieurs dossiers d'actualité au cours de la dernière année. La Chambre de commerce s'est entre autres réjouie de l'annonce des Mines Agnico-Eagle d'exploiter deux nouvelles zones à sa division Goldex. Rappelons que la production d'or y était suspendue depuis octobre 2011, en raison de préoccupations géotechniques.

La Chambre de commerce a aussi réagi à la suspension des travaux à la fosse de la mine Canadian Malartic à l'automne 2012. Alors que la minière était en discussion avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs pour effectuer un sautage particulier d'une durée de 37 secondes, une vingtaine de sous-traitants ont dû être temporairement arrêtés. La CCVD a donc demandé à la mine et au gouvernement de s'entendre rapidement afin que les sous-traitants puissent reprendre leur travail.

Par la suite, la Chambre de commerce a pris part au débat concernant le régime de redevances minières. Devant les intentions du gouvernement de modifier le régime de redevances minières, la Chambre de commerce a appuyé l'industrie minière, via un communiqué le 21 mars 2013 demandant un maintien du régime actuel. La CCVD considérait alors que la fiscalité minière actuelle permettait à la fois d'attirer des investisseurs et d'assurer la pérennité de cette industrie essentielle au développement économique de notre région, tout en assurant un important retour aux Québécois propriétaires de la ressource. La Chambre de commerce de Val-d'Or s'est ensuite unie aux autres chambres de commerce de la région pour rappeler que pour notre région, l'industrie minière représente des millions de dollars et la création de plus de 10 000 emplois.

Mentionnons également que la Chambre de commerce a contribué à un plan d'affaires visant à sauver les activités souterraines de la mine-laboratoire CANMET à Val-d'Or. Le ministère des Ressources naturelles du Canada ayant annoncé son intention de fermer ses installations souterraines, divers organismes de développement socioéconomique, dont la CCVD, se sont regroupés afin de financer une étude pour évaluer la possibilité de poursuivre les activités de la mine-laboratoire. Le plan stratégique a été déposé par la Corporation de développement industriel de la région de Val-d'Or en décembre 2012.

SECTEURS D'INTERVENTION

FORESTERIE – Administrateur responsable Luc Gaulin

La Chambre de commerce a débuté l'année 2012-13 en initiant, à la demande de l'un de ses membres, une rencontre avec le député d'Abitibi-Est et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec de l'époque, M. Pierre Corbeil, concernant le dossier de sylviculture. Les forestières anticipaient alors une baisse marquée des travaux sylvicoles et ne trouvaient aucune réponse à leurs inquiétudes. La rencontre avait donc pour objectif de sensibiliser le ministre au dossier de l'attribution des travaux sylvicoles et déterminer avec lui les différentes démarches à mettre en place afin de s'assurer que les entrepreneurs aient des réponses à leurs questions.

De plus, la Chambre de commerce a organisé au cours de l'année 2012-2013 deux dîners-conférences spécifiquement adressés à l'industrie forestière. Tout d'abord, la Chambre de commerce a reçu, le 6 février 2013, M. Marco Veilleux, vice-président Développement des affaires et Projets stratégiques chez Fortress Cellulose Globale. M. Veilleux est venu présenter l'avancement des travaux du projet de Fortress qui s'est porté acquéreur des installations de l'ancienne usine de Domtar à Label-sur-Quévillon. « *On trouve très intéressant que nos membres puissent participer à la relance de cette usine. Pour la région et pour l'économie forestière, un projet de cette ampleur est très structurant* » avait alors déclaré Luc Gaulin, 2^e vice-président de la Chambre de commerce et responsable du comité Foresterie.

La Chambre de commerce a également reçu en dîner-conférence, le 2 avril 2013, M. André Tremblay, président-directeur général du Conseil de l'industrie forestière du Québec. Depuis le 1^{er} avril 2013, le Québec possède un nouveau régime forestier qui transfère au gouvernement la responsabilité de la planification des activités d'aménagement forestier et établit un système de ventes aux enchères pour près de 25 % du volume disponible sur terre publique. M. Tremblay est donc venu dresser un portrait des principaux enjeux et implications de ce nouveau régime pour notre industrie forestière. La Chambre de commerce s'engage à surveiller, au cours de la prochaine année, les répercussions du régime sur les entreprises d'ici.

Souignons aussi que divers acteurs de l'industrie forestière ont été invités à participer à deux huis clos importants sur les ressources naturelles, premièrement le 2 novembre 2012, lors de la Tournée régionale au sujet des richesses naturelles de la Fédération des Chambres de commerce du Québec, puis le 21 janvier 2013 en compagnie de Martine Ouellet, ministre des Ressources naturelles et Élisabeth Larouche, députée d'Abitibi-Est et ministre déléguée aux Affaires autochtones.

En bref, si les premiers signes d'une relance de l'industrie forestière sont perceptibles, les entreprises doivent apprendre à se renouveler. Le gouvernement a d'ailleurs rendu publique la *Stratégie 2012-2017 pour transformer l'industrie québécoise des produits forestiers* qui a pour but d'aider ce secteur économique à se diversifier, à innover et à s'adapter.



SECTEURS D'INTERVENTION

TRANSPORTS

Administrateur responsable du Transport aérien et infrastructures aéroportuaires Pierre Dufour, en collaboration avec Louise Beaulieu et Matthew Happyjack

Administrateur responsable du Transport routier Claude Deraps



Dans le dossier du transport, la Chambre de commerce continue sa vigie du dossier du transport aérien, notamment via sa participation à la table régionale et provinciale sur le transport aérien, table coprésidée par Pierre Dufour, administrateur responsable du Transport aérien et infrastructures aéroportuaires. La CCVD travaille également en étroite collaboration avec l'Aéroport régional de Val-d'Or, le CLD de la Vallée-de-l'Or et le Centre de Transit Minier Nordique afin de veiller au développement aéroportuaire valdorien.

Concernant le transport routier, la CCVD a poursuivi ses démarches auprès du Ministère des Transports du Québec (MTQ) en ce qui a trait à la fluidité et à la sécurité des automobilistes sur le tronçon de route 117, à l'entrée ouest de la ville de Val-d'Or.

De plus, la Chambre de commerce a siégé sur le comité d'orientation pour l'étude de Positionnement stratégique de l'Abitibi-Témiscamingue dans le transport, comité initié par la Conférence régionale des élus. Considérant que la route 117 a une importance stratégique pour le développement socioéconomique de notre région, qu'il s'agit de l'axe principal de communication vers les grands centres et qu'elle sert de ralliement vers le Nord et l'Ouest canadien, le comité a identifié plusieurs enjeux de notre réseau routier. Il doit notamment être l'axe routier à privilégier pour le transport hors-norme, le transport de marchandises vers l'Ouest canadien et le Nord-du-Québec et il faut s'assurer d'une qualité de transport, autant au niveau de la fluidité que de la sécurité. Le gouvernement doit également reconnaître l'enjeu stratégique de développement de cet axe et qu'il en tienne compte dans tous ses investissements. Il est aussi d'une importance capitale d'augmenter les voies de dépassements entre les villes de Rouyn-Noranda et Val-d'Or et d'ajouter des haltes routières fonctionnelles et propres pour les voyageurs et les camionneurs. À la lumière de ses réflexions, le comité a donc mandaté une entreprise afin de réaliser une étude sur le positionnement stratégique de la région en tant que zone de transit.

Dans la même lignée, la CCVD a appuyé un projet menant à la mise en place d'un nouveau modèle dans la gestion et la planification du réseau routier vers une approche globale et dynamique. Ce projet soutient que la route 117 et ses artères, à titre d'axe routier, constituent un canevas que l'on pourrait façonner de façon à redonner le dynamisme et l'efficacité d'un tel outil collectif. Son constat est que l'axe 117 est un pivot économique incontournable, mais que ses infrastructures ont un sérieux besoin de mise à niveau et que la législation en vigueur ne lui permet pas de développer son plein potentiel. Ce projet, déposé à divers organismes socioéconomiques et acteurs politiques, vient rejoindre les préoccupations mises de l'avant par la CCVD auprès de la CRÉ.

À travers toutes ses actions, il ne fait donc aucun doute que le dossier du transport routier est un enjeu prioritaire pour la Chambre de commerce et qu'elle veillera, dans les prochains mois, à s'assurer de la concrétisation d'initiatives visant à rétablir son positionnement stratégique et assurer sa sécurité.

SECTEURS D'INTERVENTION

DÉVELOPPEMENT DU NORD ET RELATIONS AVEC LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

Administrateur responsable Marcel H. Jolicoeur en collaboration avec Matthew Happyjack

Tout d'abord, dans un objectif de développement nordique, la Chambre de commerce a reçu, en collaboration avec 48^e Nord international, le 7 mars 2013, une délégation venue des Territoires du Nord-Ouest (TNO). En plein développement, les TNO sont à la recherche de visionnaires et de grands explorateurs. Tout comme l'Abitibi-Témiscamingue, l'exploitation des ressources naturelles constitue la principale activité économique de ces terres d'infinies possibilités. Dans le cadre de ce dîner-conférence, les membres de la Chambre de commerce ont eu la chance de rencontrer les acteurs du développement économique des TNO et leur offrir leur expertise pour contribuer au développement de ce territoire.

La Chambre de commerce a également reçu en dîner-conférence, le 23 janvier 2013, une délégation de la communauté crie de Chisasibi, en collaboration avec le Secrétariat aux alliances économiques Nation-Crie Abitibi-Témiscamingue. En pleine effervescence, la communauté de Chisasibi effectuera des investissements majeurs en 2013, notamment en matière de logements, d'infrastructures et de projets municipaux. Nos membres ont pu profiter de cette occasion pour partager et échanger avec les acteurs clés de la communauté sur les opportunités d'affaires à Chisasibi.

En ce qui a trait aux relations avec les communautés autochtones, en plus du dîner-conférence avec la communauté de Chisasibi, la Chambre de commerce a énormément misé sur les compétences des Premières nations, particulièrement chez les jeunes autochtones. Tel que mentionné en page 10, la CCVD coordonne un projet pilote visant l'intégration sur le marché du travail de 10 jeunes algonquins. La Chambre de commerce est près des problématiques liées à la rareté de main-d'œuvre tout comme à l'intégration des autochtones à notre communauté d'affaires. Un programme comme celui-ci vient donc concrètement répondre à un enjeu central pour le développement socioéconomique de notre territoire.

De plus, la Chambre de commerce a appuyé le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or dans son projet *Wabidjijn—Montre-moi* qui vise à habiliter les jeunes autochtones de la MRC de la Vallée-de-l'Or, âgées de 18 à 30, à intégrer le marché du travail de façon durable dans des secteurs d'activités en demande.

L'employabilité de la jeunesse autochtone est un grand défi pour les communautés et pour nos employeurs, c'est pourquoi la Chambre de commerce le considère comme l'un de ses dossiers majeurs.



SECTEURS D'INTERVENTION



SERVICES AUX MEMBRES – *Administrateur responsable Frédéric Fradette en collaboration avec Susanne Picard et Daniel Massé, membre de la CCVD*

Le comité Services aux membres a travaillé activement au cours de la dernière année sur les communications Web avec les membres. Puisque la Chambre de commerce possède, depuis juin 2012, un tout nouveau site Web, tout au long de l'année le comité a identifié ses forces et ses faiblesses et y a apporté plusieurs améliorations. Le comité a aussi adopté un nouveau format pour le bulletin d'information bimensuel envoyé aux membres. Depuis mars 2013, des infolettres apparaissant directement dans le courriel ont remplacé le bulletin, ce qui rend la lecture beaucoup plus facile et conviviale pour nos membres. D'ailleurs, selon le sondage envoyé à l'automne 2012, 82 % des membres consultent le site Web à l'occasion et 98 % sont satisfaits de son contenu, alors que 88 % des membres consultent le bulletin d'information et 97 % sont satisfaits de son contenu.

Le comité Services aux membres a également poursuivi ses efforts afin de bonifier le Programme Privilège. En réponse au sondage aux membres 2011-2012 qui identifiait l'hébergement comme l'avantage commercial le plus convoité, la Chambre de commerce offre maintenant des rabais dans quatre nouvelles entreprises d'hébergement : le Pomerol situé à Montréal, le Forestel et le Quality Inn & Suites situés à Val-d'Or et l'hôtel Quintessence situé à Mont-Tremblant. De plus, la Chambre de commerce a ajouté deux avantages commerciaux grandement appréciés des membres soit des rabais en conditionnement physique chez Cyclotonus et en services d'optométrie chez IRIS Val-d'Or. Le sondage aux membres 2012-2013 témoigne que ces derniers aimeraient avoir des avantages en placement publicitaire et en objets promotionnels, le comité travaillera donc au courant de la prochaine année à ajouter ces rabais dans le Programme Privilège.

Finalement, le sondage aux membres 2012-2013 a permis de recueillir les commentaires, les suggestions et les besoins de nos membres afin de guider notre action et d'améliorer nos services. Ainsi, les membres ont identifié les thèmes à prioriser lors des activités de la Chambre, soit le service à la clientèle (54 %), la gestion et la rétention de la main-d'œuvre (53 %) et le développement des marchés/commercialisation (44%). Il émane aussi des résultats que les dîners-conférences demeurent le type d'activité le plus prisé par les membres.

COMMERCE DE DÉTAIL – *Administrateur responsable Luc Allard, en collaboration avec Pierre Dufour et Mario Thouin*

Le comité Commerce de détail a été interpellé au cours de la dernière année par de nombreuses entreprises en ce qui concerne les normes relatives aux enseignes. La CCVD, la Corporation de développement industriel de la région de Val-d'Or et Corporation Rues principales ont donc eu des échanges pour demander à la Ville de Val-d'Or un moratoire de 8 mois portant sur les contraventions au Règlement de zonage 93-19 Chapitre XII—Normes relatives aux enseignes.

Mentionnons également que le comité a organisé, en collaboration avec Corporation Rues Principales et le Centre local d'emploi de Val-d'Or, une conférence sur le marchandisage le 19 novembre dernier, adressée spécifiquement aux commerces de détail. En plus d'en apprendre davantage sur les techniques de marchandisage appropriées pour chaque type de commerce, deux entreprises ont eu la chance de gagner une formation de coaching de deux heures, directement en entreprise, avec Agnès Robin, designer de présentation.

Finalement, le comité a tenu des réunions avec le Regroupement des gens d'affaires du centre-ville ainsi qu'avec la Corporation Rues Principales, ce qui a permis de renforcer la coopération et la concertation de nos organismes. La Chambre de commerce est constamment à l'écoute de ses membres commerçants en plus d'entretenir des communications régulières avec eux dans l'infolettre. Toute information pertinente pour le commerce de détail est la bienvenue dans le bulletin, que ce soit un avis de fraude ou la tenue d'événements au centre-ville.

SECTEURS D'INTERVENTION

JEUNESSE – *Administratrice responsable Marianne Gagnon-Bourget*

La Chambre de commerce a mis sur pied à l'hiver 2012 un comité Jeunesse regroupant une dizaine de jeunes professionnels et entrepreneurs, âgés entre 18 et 35 ans, ayant manifesté le désir de s'intégrer plus activement à la communauté d'affaires. Une première rencontre a eu lieu en décembre, afin de déterminer les grandes orientations du comité.

De plus, le 10 décembre 2012, le comité Jeunesse a eu la chance d'accueillir M. Léo Bureau-Blouin député de Laval-des-Rapides et adjoint parlementaire à la première ministre (volet Jeunesse). Ce fut l'occasion de mener des discussions axées sur la jeunesse et l'économie, notamment sur la relève entrepreneuriale, l'exode des jeunes et la rétention de la main-d'œuvre.

Le comité Jeunesse de la Chambre de commerce s'est également réuni au printemps 2013 afin d'échanger des réflexions sur les besoins des jeunes et identifier des activités qui pourraient être organisées par le comité en 2013-2014.



ÉDUCATION – *Administrateur responsable Frédéric Fradette*

En 2012-2013, la Chambre de commerce a contribué à la campagne de mobilisation « L'UQAT je l'aime, j'y tiens » visant à rappeler au gouvernement du Québec l'importance de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue pour le développement de notre territoire. La Chambre de commerce de Val-d'Or a demandé au gouvernement québécois de considérer les réalités régionales dans sa réflexion sur l'enseignement supérieur au Québec et de tenir compte de la spécificité, mais surtout de la pertinence du modèle de l'UQAT.

La Chambre de commerce a aussi offert son appui au Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue dans le projet de bonifier l'offre de formation collégiale en proposant un DEC en musique profil Jazz-pop et technologies, en collaboration avec le Conservatoire de musique de Val-d'Or.

La Chambre de commerce se fait aussi un devoir de sensibiliser les employeurs à la valorisation de la réussite scolaire. Ainsi, lors du dîner-conférence avec Anne-Marie Hubert qui se tenait au cours des journées de la Persévérance scolaire en février 2013, la CCVD a remis le ruban vert symbolique aux convives en plus d'inclure, dans son bulletin d'information du 12 février 2013, une capsule de sensibilisation à la persévérance scolaire, adressée aux employeurs.

Finalement, la Chambre de commerce a remis, pour une 3^e année, le Filon de la Persévérance scolaire lors du Gala de l'Entreprise 2013, honorant Meglab Électronique inc. Cette entreprise est fortement convaincue que la communauté d'affaires peut faire une différence dans la réussite éducative des jeunes et a investi plus de 100 000 \$ en 2012 pour valoriser la persévérance scolaire.

Gala de l'Entreprise 2013

33^e
édition

Maintenons le rythme !



CLAUDE DERAPS, PRÉSIDENT
GALA DE L'ENTREPRISE 2013

La 33^e édition du Gala de l'Entreprise s'est déroulée le 13 avril dernier, honorant 29 entreprises finalistes et 17 lauréats. Lors de cette soirée, nous avons clamé haut et fort qu'ensemble, nous **Maintenons le rythme!** Le Gala de l'Entreprise est la concrétisation ultime de la mission de la Chambre de commerce, puisque cette soirée de reconnaissance permet à la fois de rassembler la crème de nos entrepreneurs et de souligner leurs accomplissements.

VISIONNEZ
TOUTES PHOTOS
ET VIDÉOS DU
GALA DE
L'ENTREPRISE
2013 AU
WWW.CCVD.QC.CA

Les 450 convives présents ont eu l'occasion de célébrer leurs pairs en plus de profiter d'une agréable soirée, agrémentée d'un souper cinq services et de l'animation rythmée du groupe Samajam.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous nos précieux partenaires financiers qui donnent vie à ce grand événement. C'est grâce à votre générosité et à votre dévouement que nous sommes en mesure d'offrir cette belle soirée de reconnaissance aux entreprises de chez nous!

Nous remercions également toutes les entreprises participantes et tous les convives qui ont pris part à cet événement mémorable!

COMITÉ ORGANISATEUR

Claude Deraps, président
Martin Lavoie
Julie Pelletier
Josée Plouffe

COMITÉ JURY

Pierre-Paul Gosselin, président
Luc Guertin
Anne Lafontaine
Dany Marchand
Jean-Yves Poitras
Isabelle Yergeau

Lauréats et finalistes !

SERVICE À LA CLIENTÈLE/COMMERCE DE DÉTAIL

Lauréat : Clinique d'optométrie IRIS de Val-d'Or

Finaliste : Distribution Sogitex

Finaliste : Servix inc.

SERVICE À LA CLIENTÈLE/ENTREPRISE DE SERVICE

Lauréat : Arkys Web Software inc.

Finaliste : Continental Centre-ville

Finaliste : MRB & Associés

PRODUCTION ET TRANSFORMATION

Lauréat : Versadrill Canada

Finaliste : Structures Première inc.

Finaliste : Tecolam

FORMATION, CRÉATION D'EMPLOIS ET QUALITÉ DE VIE EN ENTREPRISE

Lauréat : Genivar inc.

Finaliste : ADC Assurances Abitibi

Finaliste : InnovExplo

INVESTISSEMENT MOINS DE 500 000 \$

Lauréat : Servix inc.

Finaliste : Cyclotonus

Finaliste : Lapierre Réfrigération inc.

INVESTISSEMENT 500 000 \$ À 2 M \$

Lauréat : Pneu Mine X International

Finaliste : ASDR Environnement

Finaliste : Les Constructions Pépin et Fortin inc.

INVESTISSEMENT 2 M \$ ET PLUS

Lauréat : Distribution Sogitex

Finaliste : Groupe Forage Boréal Drilling et Versadrill Canada

Finaliste : Technologies Élément PSW inc.

DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS – EXPORTATION

Lauréat : ASDR Solutions

Finaliste : Air Creebec

Finaliste : Créations Inédith

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Lauréat : Genivar inc.

Finaliste : Entrepreneur Minier Promec inc.

Finaliste : InnovExplo

PÉRENNITÉ

Lauréat : Lapierre Réfrigération inc.

Finaliste : Entrepreneur Minier Promec inc.

Finaliste : Structures Première inc.

L'AUDACIEUX

Lauréat : Quali-Graph inc.

Finaliste : La Sandwicherie

Finaliste : Pneu Mine X International

JEUNE ENTREPRISE

Lauréat : Technologies Élément PSW inc.

Finaliste : Coupes Gourmets Maryka enr.

Finaliste : Quality Inn & Suites de Val-d'Or



PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Lauréat : Meglab Électronique inc.

PRIX SPÉCIAL DU JURY

Lauréat : Les Jardins du Patrimoine de Val-d'Or

FILON PAUL-GIROUX

Lauréat : M. Jacques Nadon

PERSONNALITÉ DE L'ANNÉE

Lauréat : M. Louis Valade

ENTREPRISE DE L'ANNÉE

Lauréat : Les Constructions Pépin et Fortin inc.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



PRÉSIDENT

Marcel H. Jolicoeur -1-
Directeur développement des affaires chez Genivar

1^{ER} VICE-PRÉSIDENT

Frédéric Fradette -2-
Président de TMR Communications inc

2^E VICE-PRÉSIDENT

Luc Gaulin. -3-
Chef de service, gestion de projets et développement chez Stavibel

SECRÉTAIRE TRÉSORIER

Mario Thouin -4-
Associé directeur Val-d'Or chez Raymond Chabot Grant Thornton

ADMINISTRATEURS

Luc Allard, directeur principal Groupe entreprises à la Banque CIBC -5-

Louise Beaulieu, directrice générale de l'Aéroport régional de Val-d'Or -6-

Claude Deraps, directeur Dicom Express -7-

Pierre Dufour, directeur général du CLD de la Vallée-de-l'Or (absent sur la photo)

Matthew Happyjack, président d'Air Creebec inc. -8-

Marianne Gagnon-Bourget, commissaire locale aux plaintes et à la qualité des services au CSSS de la Vallée-de-l'Or -9-

Susanne Picard, président de SPharm inc. -10-

Éric Tremblay, directeur général de la Mine Canadian Malartic -11-

UNE ÉQUIPE ACTIVE DANS SON MILIEU

- Aéroport régional de Val-d'Or
- Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Centre de santé et de services sociaux de la Vallée-de-l'Or
- CLD de la Vallée-de-l'Or
- Comité de maximisation des retombées économiques en Abitibi-Témiscamingue (ComaxAT)
- Comité local d'accueil des nouveaux arrivants
- Conseil régional des partenaires du marché du travail
- Corporation de développement de l'enseignement supérieur de la Vallée-de-l'Or
- SADC de la Vallée-de-l'Or
- Secrétariat aux alliances économiques Nation-Crie Abitibi-Témiscamingue
- Table de concertation en gestion des ressources humaines

PERMANENCE

Hélène Paradis
Directrice générale

Sylvie Arpin
Chargée de projets

Émilie Dumas
Agente de communication

Fani-Ève Boily Turmel
Adjointe administrative

Sophie Forcier
*Adjointe administrative de
mars 2012 à mai 2013*

CONTRACTUELLES

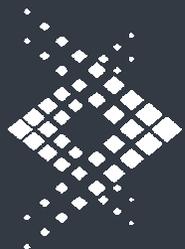
Catherine St-Laurent
*Chargée de projets -
responsable du programme
d'intégration autochtone en
entreprise*

Céline Thériault
Commis comptable

Josée Vienneau
Commis comptable



De gauche à droite : Émilie Dumas, Hélène Paradis, Fani-Ève Boily Turmel et Sylvie Arpin



75^{ans}

CHAMBRE DE COMMERCE
DE VAL-D'OR

CRÉER L'AVENIR *ENSEMBLE*

921, 3^e AVENUE, SUITE 200

VAL-D'OR (QC) J9P 1T4

TÉL. : 819 825-3703

TÉLÉC. : 819 825-8599

WWW.CCVD.QC.CA

SUIVEZ-NOUS SUR

